

Examen Oral

Temps de préparation min. 5 min. / max. 7 min.

Réunion avec les voisins concernés, projet 2340, Platteweg

Vous êtes directeur/trice des travaux dans un bureau de gestion de construction de taille moyenne. Votre prochain chantier est une nouvelle construction. Le directeur vous a présenté au maître d'ouvrage A. Müller comme directeur/trice des travaux responsable de son projet de nouvelle construction sur la parcelle (cat. 4795). Le permis de construire a été accordé.

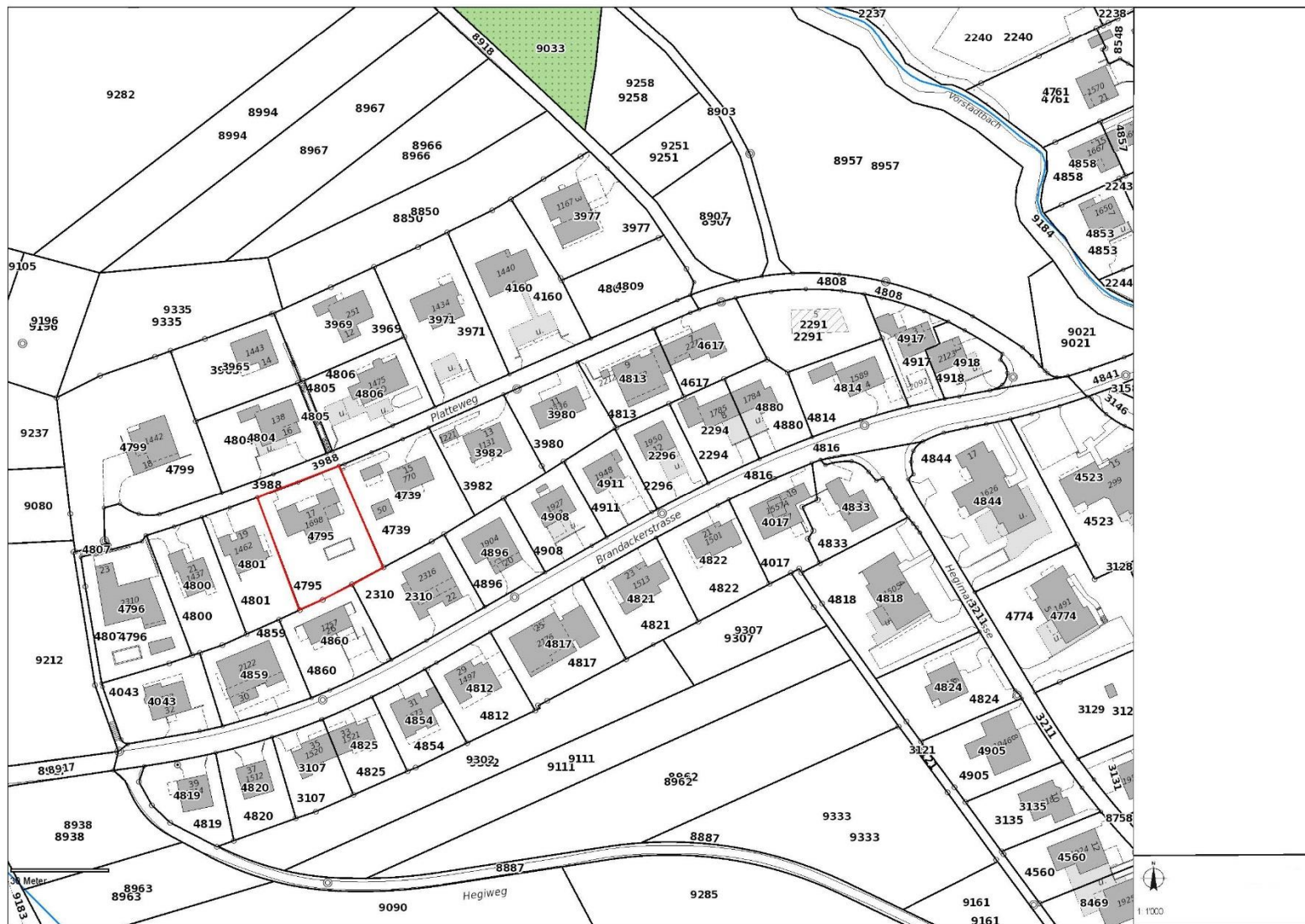
D'après les plans, vous constatez que certains voisins adjacents doivent s'attendre à diverses restrictions. L'accès au chantier se fera par le Platteweg, qui est un chemin de quartier étroit et une impasse.

Avant le début des travaux, diverses clarifications sont nécessaires avec les voisins. Le maître d'ouvrage doit se rendre à l'étranger pour des raisons professionnelles pendant quatre semaines. Il souhaite que vous discutiez des points les plus importants avec les voisins pendant cette période et vous demande que vous en discutiez individuellement avec chaque voisin.

En ce qui concerne les parcelles voisines 4801 et 4739, l'excavation se fera conformément au plan d'excavation jusqu'à la limite de propriété.

Avec le voisin de la parcelle 4801, vous avez convenu d'une séance mercredi prochain à 10 heures à son domicile. Comment vous préparez-vous à cette réunion et quels points allez-vous traiter lors de la réunion avec le voisin ?

Examen Oral



Examen Oral

